

"Eux" toujours ! "Eux" partout !

Anonyme

Anonyme
"Eux" toujours ! "Eux" partout !
26 mars 1912

extrait le 23 aout 2026 de *l'Excelsior* du 26 mars 1912

bibliotheque-anarchiste.com

26 mars 1912

Table des matières

Plus que jamais, qu'on nous protège !	3
Une journée tragique	4
Le guet-apens de Montgeron	5
L'attaque sur la grand'route	6
Les bandits s'enfuient à toute vitesse	7
La fuite vers Chantilly	8
L'effroyable tuerie de Chantilly	8

Passants et curieux furent du reste impuissants à porter un secours quelconque. Le bandit de garde, pour empêcher quiconque de parvenir jusqu'à la Société, dirigeait une fusillade nourrie vers tous ceux qui faisaient mine de s'avancer. Fait incroyable : pendant cinq minutes, un seul homme put tenir en respect deux cents habitants.

Plus que jamais, qu'on nous protège !

On se demande avec effroi où s'arrêteront les exploits des bandits qui terrorisent Paris et sa banlieue, tuant pour le plaisir de tuer, semant l'épouvante dans nos rues, sur nos boulevards et commettant, à des centaines de kilomètres de distance, plusieurs assassinats dans la même journée.

Allons-nous revenir à l'époque illustrée par Cartouche, lequel, après un meurtre qui faillit être cause de son arrestation, grimpa, poursuivi par le guet, sur le balcon de Mme la maréchale de Boufflers et, pénétrant chez elle pistolet au poing, lui enjoignit de lui faire servir à souper ? Reverrons-nous donc Mandrin qui en était arrivé jusqu'à attaquer des villes comme Bourg, Beaune et Autun ?

Je plaisante et, cependant, je suis angoissé en présence de l'audace des malfaiteurs qui, après s'être signalés rue Ordener et rue du Havre, ont été les héros de Montgeron et de Chantilly.

Évidemment, ces gens-là ont une organisation remarquable et sont conduits par des chefs de premier ordre.

Quoi qu'il en soit, les pouvoirs publics ont plus que jamais l'obligation de veiller à la sécurité publique.

M. le ministre de l'Intérieur a bien voulu me déclarer qu'à la séance d'aujourd'hui il déposerait un projet de loi créant une police opérant en automobile.

C'est très bien ; ce n'est pas suffisant. Il faut de suite appliquer avec la dernière sévérité la relégation des récidivistes et la mise en surveillance, sous l'œil d'agents spéciaux, suivant le vœu voté mardi dernier au meeting d'*Excelsior*, des interdits de séjour.

Voilà une première mesure qui s'impose. En effet, tous ceux qui ont été arrêtés à l'occasion de l'attentat de la rue Ordener sont ou des condamnés à la relégation, ou des interdits de séjour et, cependant, ils se promènent tranquillement, comme les braves gens à la vie desquels ils cherchent à porter atteinte.

Nous nous retournerons ensuite contre les vagabonds de profession et les étrangers repris de justice dans leur pays ; mais, surtout et avant tout, expulsons de Paris, la loi de 1883

en mains, les malfaiteurs dont nous ne pourrions nous préserver qu'en les parquant au loin.

Georges Berry,
Député de Paris, président du comité permanent de Salut public.

Une journée tragique

Trois morts, trois blessés, une banque prise d'assaut après une randonnée de 60 kilomètres dans une automobile qu'ils venaient de voler : tel est le tragique bilan que les insaisissables bandits qui depuis quatre mois terrorisent Paris et la banlieue viennent d'ajouter à leur actif dans la même journée.

À 8 heures du matin, ils assassinent, à l'entrée de Montgeron, le chauffeur d'une limousine dont le compagnon ne doit la vie qu'à sa présence d'esprit. Moins de deux heures après, les six bandits sont à Chantilly, où ils fusillent à bout portant les malheureux employés de l'agence de la Société Générale. Sept minutes leur suffisent pour accomplir ce nouveau forfait et disparaître avec leur butin, non sans tirer sur ceux qui cherchent à leur barrer la route.

Avec une précision d'exécution qu'il faudrait admirer s'il ne s'agissait de pareils criminels, ils reviennent vers Paris, sachant qu'il leur faudra y entrer sans leur voiture, déjà signalée.

Il n'y a pas à le nier : c'est bien la manière des bandits de la rue Ordener. Et plusieurs témoins qui ont vu les automobilistes, tant à Montgeron qu'à Chantilly, sont aussi affirmatifs les uns que les autres pour reconnaître Bonnot et Carrouy parmi ceux des bandits qui étaient au volant.

Faut-il en conclure que tous les crimes qui se sont succédé depuis le mystérieux drame de Châtelet-en-Brie ont les mêmes auteurs ?

Tout le laisse croire ! Mais il est possible aussi que les agresseurs du garçon de recette Caby aient eu des imitateurs d'autant plus résolus qu'ils pouvaient se croire à l'abri de tout soup-

Société Générale, dont ils gardèrent l'entrée armes à la main. Des quatre employés, deux furent tués, un troisième blessé ; seul, le quatrième, par un véritable miracle, put échapper aux coups des assassins. Voici les renseignements recueillis sur les lieux :

CHANTILLY, 25 mars (*De notre envoyé spécial*). — La succursale de la Société Générale est située en plein cœur de la ville, à l'angle de la place de l'Hospice-Condé et de la rue de Creil. Il était environ dix heures et demi du matin, lorsque M. Masson, directeur de cette maison de banque, sortit de son bureau pour se rendre à Creil. À peine avait-il franchi une vingtaine de mètres qu'il aperçut une automobile stoppant devant la succursale. Cette voiture, qui débouchait de l'avenue de Paris, avait contourné la place à petite allure avant de s'arrêter.

Pensant que les voyageurs étaient des clients, M. Masson revint lentement sur ses pas, lorsqu'une détonation lui fit marquer un temps d'arrêt.

— Sans doute un pneu qui éclate, se dit-il.

Et il poursuivit sa route.

C'est alors qu'il eut l'intuition qu'un acte criminel allait s'accomplir. Quatre individus, en effet, descendus précipitamment du véhicule, faisaient irruption dans les bureaux, cependant qu'un cinquième, brandissant un long pistolet Mauser, arme à répétition, défendait contre tout venant la porte.

= Un des bandits tient tête à la foule =

Aussitôt qu'il put distinguer le directeur, cet homme lui intima, de façon catégorique, l'ordre d'avoir à s'écarter au plus tôt.

— Sinon, conclua-t-il, je tire.

Il tira, en effet. Puis voyant que M. Masson ne se décidait point à quitter les lieux, par trois fois encore il pressa la gâchette. M. Masson entendit les balles siffler à son oreille et se décida à faire retraite. Attirés par les détonations, les passants, assez nombreux à cette heure, s'arrêtèrent, ne se rendant pas un compte exact des événements qui s'accomplissaient. Des locataires voisins ouvrirent leurs fenêtres, et plusieurs commerçants se montrèrent à la porte de leur boutique.

mandant Godbert. Demain, M. Louis Cerisol sera radiographié à l'hôpital Saint-Louis.

Quant au cadavre de Matinné, il fut transporté à l'asile des vieillards de Montgeron en attendant l'arrivée du Parquet.

La fuite vers Chantilly

Prévenu du crime, le maire de Montgeron, le comte d'Esclaibes d'Hust, essaya aussitôt de téléphoner dans toutes les directions pour donner le signalement de l'automobile et des six bandits qui l'occupaient.

Les sinistres bandits en avaient profité pour prendre une avance considérable et gagner la banlieue nord. Le charretier Gervaise avait remarqué que les deux individus sortis en dernier lieu de la cabane du cantonnier avaient l'allure de véritables « apaches » ; ils avaient des casquettes, alors que leurs compagnons étaient coiffés de chapeaux ronds.

Alors que l'automobile traversait Montgeron, la femme de ménage de M. Groselos, serrurier, distingua les traits de l'homme qui conduisait. Celui-là avait une petite moustache brune et répondait au signalement de Bonnot.

À 9 heures moins le quart, la limousine arrivait au passage à niveau de Villeneuve-Saint-Georges, dont la barrière était fermée. Un cycliste fut frappé par l'attitude des automobilistes et, lorsqu'il apprit le crime, il vint déclarer aux magistrats enquêteurs que Carrouy, reconnaissable à sa grosse moustache brune, était debout au milieu d'eux.

Le procureur de la République et M. Gridel, juge d'instruction à Corbeil, auxquels...

L'effroyable tuerie de Chantilly

Une fois en possession de l'automobile, les bandits se dirigèrent à toute vitesse sur Chantilly.

Ils y arrivèrent dans la matinée. Et ce fut alors un drame terrifiant. Six individus firent irruption dans les locaux de la

çon, l'attention étant concentrée sur les seuls Carrouy, Garnier, Bonnot et consorts.

Le guet-apens de Montgeron

CORBEIL, 25 mars (*De notre envoyé spécial, par téléphone*). — À près d'un siècle d'intervalle, presque au même endroit, la tragédie de l'attaque du courrier de Lyon vient de se répéter. Sur la route nationale de Paris à Melun, à 1 200 mètres de la pyramide de Brunoy et à quelque cinq cents mètres des premières maisons de Montgeron, six bandits avaient résolu d'attendre la première automobile qui passerait, et dont ils avaient besoin pour un coup de main !

Peut-être même savaient-ils que la voiture dont ils allaient s'emparer devait suivre cet itinéraire ?

Si l'on impute ce crime à la bande de la rue Ordener, il faut admettre qu'un de ses membres, le fameux chauffeur Bonnot, devait savoir à quoi s'en tenir. Grâce aux intelligences qu'il a pu conserver dans les garages et dans le monde des mécaniciens, Bonnot a pu très bien apprendre que ce matin devait partir du garage Loste, 23, avenue des Champs-Élysées, une limousine neuve de 18 chevaux, se rendant par la route au cap Ferrat sous la conduite d'un chauffeur et d'un apprenti chauffeur, qui devaient la livrer à son propriétaire, le colonel comte de Rougé.

Le coup devait même être combiné depuis plusieurs jours, puisqu'un entrepreneur de transports, M. Gruéz, demeurant à Juvisy, qui passait samedi soir non loin de l'endroit où le crime eut lieu aujourd'hui, avait remarqué une automobile arrêtée au bord de la route, et, quand il était arrivé près de cette voiture, trois individus qui en étaient descendus lui avaient intimé l'ordre de déguerpir en le menaçant avec leurs revolvers.

L'endroit était tout à fait propice pour accomplir ce qu'avaient résolu les bandits, qu'ils fussent ou non Bonnot et ses acolytes.

Pour se cacher, ils disposaient d'une petite cabane de cantonnier élevée au bord de la route sous les arbres de la forêt de Sénart.

L'attaque sur la grand'route

Un peu avant 7 heures, la limousine du colonel de Rougé avait quitté Paris. Tout d'abord, c'était un jeune homme de dix-neuf ans, Louis Cerisol, récemment sorti de l'École d'électricité de la rue Violet pour entrer au service du colonel, qui devait conduire seul la voiture. Le jeune chauffeur avait fait un stage dans les ateliers de réparations de l'usine de Dion, à Puteaux, mais néanmoins, par prudence, on avait décidé, au dernier moment, de lui adjoindre un mécanicien expérimenté pour faire la route avec lui et pour lui parfaire son éducation de conducteur.

Sans place depuis trois semaines, le mécanicien Louis Matinné, âgé de 35 ans, avait été accepté pour faire cet « extra ». Ce fut donc lui qui prit place au volant, après avoir décidé de faire la route en trois étapes, et de jour, pour éviter d'être attaqué !

Vers 8 h 1/4, l'automobile, qui venait de traverser la petite ville de Montgeron, suivait la route de Melun et avait dépassé la ferme du Point-du-Jour, qui est construite au milieu des champs, lorsque tout à coup le chauffeur Matinné aperçut trois hommes au milieu de la route. L'un d'eux agitant un mouchoir blanc.

Croyant se trouver en présence de gens sollicitant un secours, le chauffeur ralentit et stoppa.

C'est ce que voulaient les trois piétons, qui, entourant la voiture, braquèrent leurs revolvers sur les deux chauffeurs et tirèrent sur eux plusieurs coups de feu.

Atteints l'un et l'autre par plusieurs balles, Matinné et son compagnon se jetèrent en bas du siège et tentèrent de prendre la fuite. Mais le pauvre Matinné était frappé mortellement : il avait reçu plusieurs projectiles dans le ventre et un dans la région du cœur. Il fit quelques pas et tomba sur la route.

Quant au jeune Cerisol, celui-ci avait eu l'instinct de chercher à protéger sa poitrine avec ses mains. Les balles lui avaient haché les doigts, surtout ceux de la main droite, mais n'avaient fait à la poitrine que des blessures sans gravité.

Le jeune homme eut l'intuition qu'il était perdu s'il ne trompait pas immédiatement ses agresseurs. Se laissant donc tomber près de Matinné, il fit le mort.

Les bandits étaient trop pressés pour s'apercevoir de sa supercherie, car au loin des paysans, attirés par les détonations, arrivaient vers eux. Celui qui avait agité le mouchoir blanc sauta sur le siège et prit le volant de direction, pendant qu'un de ses compagnons mettait le moteur en marche. Deux individus qui, jusque-là, étaient restés cachés dans la cabane du cantonnier arrivèrent en courant et sautèrent dans la voiture, que les deux autres bandits demeurés sur la route avaient fait retourner du côté de Montgeron en poussant les roues.

À toute vitesse, l'automobile démarra, croisant une charrette qu'ils firent arrêter en couchant en joue le conducteur. Cent mètres avant Montgeron, ils s'arrêtèrent, et un sixième individu monta dans l'automobile, qui reprit sa course folle vers Paris.

Les bandits s'enfuient à toute vitesse

Dans un champ fort peu distant de la cabane du cantonnier travaillait depuis l'aube un ouvrier de la ferme du Point-du-Jour, Anthime Demin. Depuis 6 h. 1/2 du matin, il avait remarqué les allées et venues de trois individus coiffés de chapeaux ronds et vêtus de longs pardessus ; il avait même supposé que c'étaient des agents-voyers inspectant la route en état d'empierrement.

Au bruit des détonations, M. Demin se dirigea vers la cabane, mais il arriva lorsque les bandits étaient déjà loin.

En même temps que lui survenait le charretier Albert Gervaise, de Lieusaint, qui venait de croiser la limousine volée.

Tous deux se portèrent au secours des victimes. Cerisol s'était déjà relevé, mais Matinné ne donnait plus signe de vie. M. Gervaise hissa dans sa charrette le pauvre homme, qui respirait encore faiblement, mais qui expira dans les bras d'un médecin lorsqu'on le descendit chez le pharmacien de Montgeron.

Le jeune Cerisol fut pansé et conduit en automobile jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges. Là, il prit le train pour Paris, où on le ramena, 26, rue La Fontaine, chez son correspondant, le com-